

ANNEXE I (2023-2024)

Assurance habitation OBLIGATOIRE

La responsabilité civile minimum exigée par la résidence du Cégep de Sherbrooke est de **1 000 000 \$** pour couvrir les dommages causés à autrui (biens matériels ou personnes)

Je _____ (nom du parent ou du tuteur/tutrice légal.e) déclare avoir une police d'assurance responsabilité civile et/ou locative d'un minimum de 1 000 000\$ valide avec la compagnie d'assurance suivante :

Nom de la compagnie : _____

Numéro de police : _____

Date d'échéance de la police : _____

Cette assurance couvrira mon enfant dont le nom est :

Nom : _____

Prénom : _____

Numéro de chambre : 6- _____ - _____
Étage Chambre

Je m'engage à maintenir (renouveler en cas de besoin) cette assurance pour toute la durée de son bail à la résidence du Cégep de Sherbrooke.

▶ _____
Signature du parent, du tuteur légal
ou de la tutrice légale

Date

Informations sur le bâtiment

Voici quelques **informations sur le bâtiment** qui pourraient être demandées par l'assureur:

- Adresse : 240, rue Terrill, Sherbrooke (Québec) J1E 3B1;
- Année de construction de la Bâtisse 1963;
- Chauffage à eau chaude;
- Revêtement extérieur en briques;
- Système d'alarme relié au poste d'incendie de Sherbrooke;
- 221 chambres;
- Murs entre les chambres faites en Placoplatre;
- Commerces à même la bâtisse Cafétéria + Coopérative;
- Relié par tunnel – pavillon 2 (portes coupe-feu).

N.B. Joindre une copie des deux premières pages du contrat d'assurance.